



Vignoc sous le givre



> P3
Concours



> P6
Concert



> P 9-10-11
Conseils municipaux



En ce début janvier, je vous souhaite à toutes et à tous, à vos familles, à vos jeunes, du fond du cœur une bonne et heureuse année 2017.

Je souhaite la bienvenue à ceux qui viennent d'arriver et qui se joignent à nous pour la première fois. Nous sommes heureux de les accueillir chez nous, dans notre village, et souhaitons de tout cœur qu'ils s'intègrent de la plus belle manière et prennent une participation active à la vie communale. J'aurais une pensée pour nos anciens qui ne résident plus à VIGNOC pour des raisons liées à leur dépendances, que ceux qui les visitent, et que je remercie au passage, leur disent en leur transmettant nos vœux, qu'on ne les oublie pas et qu'ils sont toujours dans le cœur de VIGNOC.

Je veux adresser aussi un message à ceux qui sont à la peine, et il y en a dans notre commune, pour qu'ils gardent l'espérance, c'est cela qui fait vivre, et chacun sait que l'on peut toujours rebondir.

Ne lâchez pas prise !

2017 commence avec une nouvelle Communauté de Communes que nous avons appelée « Val d'Ille – Aubigné ». Forte de ses 19 communes et de 35000 habitants elle semble être bien armée pour affronter l'avenir. Il faudra toutefois qu'elle garde une certaine proximité avec le Pays de Rennes et la Métropole proche, pour organiser et faciliter nos déplacements et bénéficier de leur dynamisme économique

Vous trouverez dans ce VED un focus sur le coût des charges scolaires et périscolaire, pour que chacun connaisse l'importance de l'effort que nous faisons pour l'éducation de nos enfants. Nous avons fait le choix de ne pas augmenter les impôts locaux, il convient alors d'être généreux dans la mesure de nos moyens.

Maintenant que nous voyons un peu plus clair dans les finances communales, nous allons travailler à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement que nous vous présenterons au printemps pour retenir votre avis.

Bonne et heureuse année à toutes et tous.

Jean LE GALL
Maire de Vignoc



Elections 2017

Une refonte de la liste électorale aura lieu en 2017, tous les électeurs recevront une nouvelle carte.

La commune sera composée de deux bureaux de vote pour les prochaines élections. Le numéro du bureau de vote où l'électeur est inscrit, sera mentionné sur la nouvelle carte électorale.



Une voiture électrique à Vignoc

Depuis novembre, la commune de Vignoc a un nouveau véhicule.

Dans le cadre de la convention territoire à énergie positive pour une croissance verte, il a été inscrit une action d'acquisition de véhicules électriques par la communauté de communes et les communes du Val d'Ille, permettant ainsi aux collectivités intéressées de se doter d'un

véhicule électrique avec un cofinancement de 80 %. La commune de Vignoc s'est positionnée pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire léger type fourgonnette

CCAS : Ensemble à la cantine

NOUVEAU à compter du 1^{er} février !

L'objectif : rapprocher les générations, encourager les liens et les échanges, sortir de la solitude...

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux seniors de la commune de venir partager le déjeuner avec les enfants chaque 1^{er} mercredi du mois (hors vacances scolaires).

Un premier déjeuner intergénérationnel et convivial apprécié des participants et testé en octobre dernier lors de la semaine bleue a conduit le CCAS à proposer cette nouvelle animation.

Une période d'expérimentation va être menée sur 3 mois (soit les 1^{er} février, 1^{er} mars et 4 avril à 12h40). Pour 5.20 € (prix coûtant) un



repas amélioré sera servi avec fromage, café et éventuellement vin.

Les inscriptions doivent être adressées au secrétariat de la Mairie 48 heures à l'avance soit avant 11 heures le lundi précédant le repas (02.99.69.82.46).

Le transport ne doit pas être un frein à votre participation, faites le savoir lors de votre inscription nous trouverons une solution.

Vols

Cet été, de nombreux cambriolages ont été perpétrés dans la première couronne de Rennes et plus largement en Ille et Vilaine. Plus de 200 objets ont été retrouvés mais la majeure partie reste à ce jour non identifiée.

Les victimes de cambriolages peuvent se connecter sur la page Facebook de la Gendarmerie d'Ille et Vilaine (<https://www.facebook.com/Gendarmerie.dIlle.et.Vilaine/>) afin de consulter les photographies de ces objets puis, en cas de reconnaissance, prendre contact avec le groupe d'Enquête à la Gendarmerie de CHATEAUGIRON au 02.99.37.40.09.

LAUREATS DU CONCOURS "Décorations de Noël 2016"



Chaque année, la commune illumine le centre-bourg pour les fêtes de fin d'année. En plus de cet effort communal, les particuliers et commerçants, amateurs de la féerie de Noël, sont invités à participer au concours des « décorations de Noël ».

Le 16 décembre, Françoise Lefeuvre et Gilles Lesage, adjoints, ont remis les prix du concours.

Le jury, composé de 2 élus de la municipalité, 2 membres du Conseil des Sages et 1 membre du Comité des fêtes, a jugé sur les critères suivants : l'impression globale et l'imagination.

LAUREATS

Catégorie : particulier maison individuelle

1 ^{er}	Noëlle et Yvan MAUDET	42 points
2 ^{ème}	Paulette AUBREE	38 points

Catégorie : commerçant vitrine

1 ^{er}	BAR « Le refuge »	43 points
2 ^{ème}	Boulangerie	36 points
3 ^{ème}	Véronique Coiffure	34 points
4 ^{ème}	Epicerie	32 points

Les deux premiers ont reçu un panier garni et les autres lauréats de très beaux livres. Félicitations à tous les participants !

Bibliothèque

Le Prix Ados - La médiathèque départementale a offert à la bibliothèque de Vignoc un exemplaire de chacun des livres de la sélection du Prix Ados. Si ces livres sont tout le temps empruntés dans votre collège, pensez à venir les chercher à la bibliothèque ! Pour plus de renseignements sur le Prix Ados, rendez-vous sur <http://www.bibliotheques.rennes.fr/evenements/prix-ados/>

Cap BDs - Le rendez-vous annuel des amateurs de bandes dessinées approche à grands pas ! Cette année, la sélection, toujours très éclectique, vous emmènera de Bretagne jusqu'en Chine en passant par le pays des contes et la vie quotidienne... Vous allez vous régaler !

Des jeux de société - Une vingtaine de jeux de société ont été achetés par la bibliothèque. Le temps de nous organiser et ces jeux pourront être empruntés selon un principe semblable à celui de l'emprunt de livres. Pour lancer cette nouvelle activité, nous vous donnerons rendez-vous pour un après-midi "Jeux en famille" au cours duquel nous pourrions vous aider à démarrer en vous expliquant les règles des différents jeux. Renseignements à la bibliothèque.

Retour sur les animations du mois de décembre - Pour terminer l'année 2016 en beauté, la bibliothèque a joué les caméléons ! Elle a pris des allures de salle de cinéma à l'occasion de la fête nationale des courts métrages. Puis, elle s'est métamorphosée en salle de spectacle pour accueillir Pomme et Plume, les deux comédiennes de la compagnie Rêveurvoltés, qui nous ont enchantés avec trois histoires mêlant musique, marionnettes, Noël, amitié et bonne humeur.



Le Conseil des Sages recrute

Suite au départ de quelques membres, le Conseil des Sages lance un appel à candidatures.

Dans un esprit de démocratie participative de proximité le Conseil des Sages travaille à des propositions dans tous les domaines.

Cette instance de réflexion dont le rôle n'est pas décisionnel a pour but de favoriser l'implication des retraités dans la vie communale en valorisant leur dynamisme pour le bien collectif.

Pour être candidat, il faut remplir plusieurs conditions : habiter Vignoc, être inscrit sur les listes électorales, être libéré de toute activité professionnelle, ne pas siéger au conseil municipal.

VOUS DISPOSEZ DE TEMPS..... et souhaitez rejoindre les Sages de Vignoc faites-le savoir en déposant votre candidature en Mairie.

Pour obtenir des renseignements sur le fonctionnement vous pouvez vous adresser directement à la coordinatrice responsable : Anne-Marie Havet : 06.08.53.23.14

Ecole maternelle

En novembre, la classe de Frédérique est allée visiter le fournil du boulanger de Vignoc après un travail sur le cycle de vie du blé.

Mardi 13 décembre, tous les élèves ont présenté aux parents la chorale de chants de Noël.

A l'épicerie

Du nouveau à l'épicerie à partir de février : glaces de la ferme.

Tous les jours :

- plats préparés,
- galettes et crêpes fraîches,
- produits locaux : café - œufs - cidre - bière - chips de légumes.

Tous les samedis midis :

- galettes - saucisses grillées,
- rôtisserie - frites.

Et le week-end : huitres.

TAP et restauration scolaire

Des questions nous sont remontées par certains parents d'élèves. Elles laissent à penser que certains ont une mauvaise perception des coûts supportés par la commune sur les charges scolaires et périscolaires.

En effet une question surgit plusieurs fois: « Qu'en est-il de l'école laïque et gratuite » ?

L'école publique à VIGNOC comme ailleurs est obligatoire et gratuite. Les coûts supportés pour assurer cette gratuité par la commune (c'est-à-dire les impôts locaux) sont de l'ordre de 150 000 € par an (1000 € par élève de maternelle et 375 € par élève en élémentaire).

Les services périscolaires (garderie, TAP, centre de loisirs, cantine scolaire) ne sont pas gratuits. Ils sont facturés aux familles à des tarifs minimisés (et en fonction des quotients familiaux pour la garderie et les repas). Il en résulte une charge qui est répercutée sur le budget communal comme l'indique le tableau ci-dessous :

Coût TAP (à charge commune)	12 116 €
Personnel récréation gratuite 20 mn	4 113 €
Participation ALSHDE La Mézière	13 141 €
Repas cantine (à charge commune)	46 000 €
Garderie (à charge commune)	9 200 €
TOTAL (annuel)	84 570 €

Il faut donc comprendre que le coût total pour le budget communal des charges scolaires et périscolaires est de l'ordre de 235 000 €, soit près de 20% du montant total de ce budget.

Nous sommes dans une période où les différentes dotations (Etat, département) sont orientées à la baisse, et que toute charge supplémentaire qui n'est pas financée n'est pas supportable. C'était la raison de notre proposition de faire supporter par les familles une partie du surcoût induit par les nouveaux horaires (4000 € /5631 €), et de majorer de 20% le tarif des familles hors commune qui ne paient pas d'impôts à VIGNOC.

Nous aurions pu proposer d'augmenter les impôts pour prendre en compte ces éléments de coûts supplémentaires, mais cela ne nous semblait pas juste pour l'ensemble de la population qui n'est pas concernée.

Jean Le Gall

Val-d'Ille-Aubigné

Elections de la nouvelle communauté de communes

Claude Jaouen, maire de Melesse, anciennement Val-d'Ille, est élu président de la nouvelle interco. Onze vice-présidents ont été élus. Premier, Alain Fougé, ancien président du pays d'Aubigné (prospective, développement durable et partenariats) ; deuxième, Gérard Bazin (La Mézière, développement économique et emploi) ; troisième, Jean Le Gall, (Vignoc, équipements publics, haut débit, agriculture) puis Yves Colombel (Sens-de-Bretagne, communication), Christian Roger (Guipel, énergie, climat, transition énergétique), Emmanuel Eloré (Andouillé-Neuville, solidarité, emploi, insertion), JeanYves Billon (Montreuil-le-Gast, services à la population), Jacques Richard (Saint-Aubin-d'Aubigné, habitat, transports, déplacements), Lionel Van Aertryck (Saint-Médard-sur-Ille, culture, tourisme), Philippe Monnerie (Saint-Germain-sur-Ille, environnement, transition écologique) et enfin Philippe Cœur-Quetin (Gahard, urbanisme, PLUi).

Hommage à Albert Lahaye

Albert nous a quittés. C'était le doyen de la commune de VIGNOC. L'annonce de son décès subit nous a laissé désemparés, même si nous savions et il le savait aussi, que l'on s'acheminait irrémédiablement vers l'ultime étape. Nous lui rendons hommage, car c'est une grande figure éminemment sympathique et active de notre commune qui s'en est allée.

Albert avait un nom de code dans la résistance. On l'appelait « Albert Lepetit ». C'était bien mal le connaître, s'il n'était effectivement pas avantagé par la taille, c'était un grand Monsieur. Il a fortement marqué la vie de VIGNOC, d'abord en tant que fondateur du club de football avec l'abbé Tobie et quelques autres. Puis il a été un des encadrants de la section Foot de notre club sportif, ce qui lui a valu de recevoir la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif. Il a donné beaucoup de son temps pour les jeunes et avait l'habitude de les prendre dans sa voiture pour les déplacements sportifs. Albert avait fait partie de plusieurs commissions municipales, et donnait toujours un avis pertinent quand on prenait son avis. Toutes ces qualités le rendaient incontournable quand il s'est agi de composer le premier Conseil des Sages.

La commune de VIGNOC, le Conseil Municipal, les adjoints au Maire, et le personnel communal vous expriment leur profonde reconnaissance pour le travail et les services que vous leur avez offerts tout au long de cette vie riche et bien remplie.

Adieu Albert et merci du fond du cœur.



En novembre dernier à la résidence Le Chemin Vert à Hédé, Albert Lahaye entouré de la chorale vignocoise « Chantons Ensemble » venue interpréter quelques chants de son répertoire pour les résidents. La date choisie n'était pas le fruit du hasard mais coïncidait avec son anniversaire. Ce fut pour lui une surprise et un moment d'émotions.

Reconstitution du bocage

La communauté de communes accompagne les exploitants agricoles et propriétaires fonciers à la gestion et à la plantation des haies bocagères, par le biais de deux programmes d'aides.

1- Le programme Breizh bocage 2, dispositif régional visant l'amélioration du maillage bocager, par des actions de plantation, de restauration de haies et de création de talus.

Ce programme concerne principalement les exploitants agricoles, et prend en charge les travaux de plantation, de paillage, d'entretien des jeunes haies pendant les 3 premières années, ainsi qu'un accompagnement technique. Seuls les travaux préalables sont à la charge de l'exploitant (débroussaillage et travaux du sol).

2- Le programme de plantation libre, dispositif local visant l'utilisation d'essences locales dans les plantations bocagères, favorisant ainsi la biodiversité.

Ce dispositif est destiné aux projets de petite taille, situés à l'interface de parcelles agricoles, en bordure de zone urbaine par exemple. L'aide accordée permet le financement des plants forestiers (subvention) et un accompagnement technique pendant 3 ans.

Pour plus d'informations : Céline LEVEQUE, Val d'Ille au 02.99.69.58.97, ou par mail à celine.leveque@valdille.fr

Carte d'identité

Dès le 1^{er} décembre 2016 en Ille-et-Vilaine la carte d'identité à portée de clic !

- Je peux faire ma pré-demande en ligne.
- Je gagne du temps.
- Je m'adresse à l'une des 27 mairies à ma disposition.
- Mon titre est plus sûr.

L'État simplifie mes démarches en Ille-et-Vilaine !

Pour toute information : www.service-public.fr ou

www.ille-et-vilaine.gouv.fr

Je choisis la pré-demande en ligne !

Centre d'Échanges Internationaux

Nous sommes une association loi 1901 recherchant des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

CEI - Centre d'Échanges Internationaux

Tél. : +33 (0)2 99 46 10 32

Web : <http://www.cei-etudes-etranger.fr>

Rejoignez-nous sur notre page Facebook :

<http://www.facebook.com/CEIvoyagesjeunes>

Théâtre de poche

Aussi loin que la lune, de Marina Le Guennec (Cie Les Becs Verseurs)

Spectacle tout public dès 7 ans. Plein tarif 10 € / Tarif réduit 8 € / Étudiants et -26 ans 6 €. Mercredi 12 avril à 15h
Salle polyvalente - 18 rue des écoles - 35630 Vignoc

Atelier de théâtre d'objet parents-enfants avec Fanny Fezans et Carol Cadilhac

Fanny Fezans et Carol Cadilhac, comédiens et marionnettistes, proposent, autour du spectacle Aussi loin que la lune, un atelier gratuit, destiné à être partagé entre parent et enfant. Ensemble, ils seront invités à s'initier au théâtre d'objet et à découvrir de nouvelles manières de raconter une histoire, en investissant l'espace, munis de cartons et d'objets du quotidien. 12 places disponibles seulement par atelier (6 parents + 6 enfants).

Samedi 8 avril de 14h30 à 17h30, Bibliothèque de Vignoc, 16 place de l'église. Inscriptions : bibliothèque@vignoc.fr
www.theatre-de-poche.com / 09 81 83 97 20

associations

> ASVHG FOOTBALL

Sensibilisation à l'arbitrage



L'ASVHG football sensibilise ses jeunes à l'arbitrage

L'ASVHG a vécu sa traditionnelle semaine de stage de Noël dans la salle de Hédé. Autour de Johann Bazin et les éducateurs du club, Clément Fromont, Ronan Lemée, Ludovic Fabre, Florian Le Roux et Antoine Louazon, toutes les catégories, des U9 aux U17 en passant par les féminines, ont été largement représentées.

Cette année, l'accent a été mis sur les catégories U15/U17 avec une volonté de sensibilisation à l'arbitrage. Plus de 20 jeunes y ont participé. La journée était construite par Pascal Verger, arbitre référent du club, autour de plusieurs thèmes. Tout d'abord, le témoignage très instructif de Cédric Le Paih, jeune arbitre de 18 ans de Chantepie, sur les motivations qui l'ont amené à choisir l'arbitrage. Ensuite, Pascal Verger a insisté sur les valeurs de responsabilité, d'affirmation de soi, en jeu dans la posture d'arbitrage et les différentes modalités pour devenir arbitre du club. Enfin, les footballeurs, par équipes, ont pu mettre en application ces premières informations à travers un quizz et dans l'arbitrage du tournoi qui a suivi. L'équipe désignée « la plus mature » a reçu une coupe des mains de Cédric Le Paih. Yannick Boulain, président du club, a conclu la journée: « Certes il est important de réunir les 3 arbitres nécessaires pour être en règle avec la ligue de football (Pascal Verger, Ali Karani, Rudy Brindejonec), mais l'essentiel est avant tout dans la démarche qui mène les jeunes à mieux comprendre l'importance du rapport à la règle dans toute vie associative. » Pascal Verger pense déjà à une suite lors des prochaines vacances.

associations

Espace Arts et Culture Concert le 25 mars



CONCERT DE JAZZ MANOUCHE à VIGNOC le 25 mars 2017

L'Espace Arts & Culture de Vignoc organise un concert de Jazz Manouche dans la salle polyvalente rue des écoles le samedi 25 mars à 20h 30 avec le Quartet Jazz Manouche Mabel Jazz Band.

- Guitare solo : Julien Vinçonneau
- Violon : Max Bedouelle
- Guitare Rythmique : David Vergnaud
- Contrebasse : Xavier Normand

Django Reinhardt, traditionnel et standards américains.

Lien web : <http://www.mabeljazzband.com/QuartetJazzManouche>

> YOGA ET BIEN ÊTRE Fête de la galette des rois



L'association a convié ses adhérents à la traditionnelle galette des rois et c'est dans une ambiance chaleureuse que s'est déroulée cette soirée.

Il est toujours possible de rejoindre les 65 personnes, hommes et femmes, qui pratiquent le yoga sur 3 séances dans la semaine.

Renseignements : vignoc.yoga @laposte.net

> COMITÉ DES FÊTES Raclette PARTY

Le 1^{er} avril (et non ce n'est pas un poisson d'avril...), le Comité des fêtes organise une "Raclette PARTY" qui se déroulera dans la salle des fêtes à partir de 19h30.

Le principe est de s'inscrire à plusieurs et de venir avec son appareil à raclette...

Vous n'aurez plus qu'à vous brancher !!

Un grand jeu de l'oie sera organisé au cours de la soirée suivi d'une animation DJ.

Les inscriptions se feront au café le Refuge à partir du 1^{er} mars.

Retenez déjà votre 8 juillet pour la traditionnelle «Soirée Moules frites».



Soirée Tartiflette géante.



> APEMA

L'APEMA au service des enfants

L'APEMA, ce sont des membres, des parents ou des amis qui s'impliquent avec dynamisme pour que les enfants scolarisés s'ouvrent à la culture lors de sorties scolaires, voyages, ou, tout simplement, pour qu'ils élargissent leurs connaissances grâce au renouvellement ou à l'acquisition de matériels pédagogiques.

L'APEMA a débuté en mars 2016, en partenariat avec le SMICTOM d'Ille et Rance la collecte de papier. Le SMICTOM récupère ce papier et reverse ensuite à l'association une rémunération à la tonne de papier collecté. Grâce au tri que chacun a pu réaliser (merci à tous), nous avons pu faire venir une benne et nous avons récupéré 4 tonnes. Nous reconduisons cette action sur l'année scolaire 2016-2017, nous faisons donc appel à vous pour nous prêter mains fortes pour recycler votre papier !

Pour savoir quels types de papiers et où les déposer, renseignez vous à la mairie ou sur le site de l'APEMA.

apema.wordpress.com.



L'année scolaire a aussi débuté avec la vente de bulbes et de sapins de Noël enchaînant avec le marché de Noël qui a eu lieu dans la salle polyvalente le vendredi 9 décembre. Une trentaine d'exposants en métiers de bouche, artisanat, produits de beauté y ont participé. Sur scène, à côté du stand de photos avec le Père Noël, la chorale des aînés a entonné des chants de Noël et des standards de la chanson française. Les élèves de maternelle exposaient et vendaient des ballotins de chocolat réalisés en classe. Un vrai régal tant pour les papilles que pour les yeux!

Les enfants des classes d'élémentaire et de maternelle ont assisté à un spectacle de clown burlesque "Carré comme



un ballon" courant décembre. Le public a beaucoup apprécié le spectacle de Yann Calvary.

Les enfants ont eu la joie d'accueillir le père de Noël dans les classes le dernier vendredi avant les vacances. Il est arrivé les bras chargés de cadeaux pédagogiques et a offert un petit sachet de friandises à chaque enfant. Sans vous, parents, amis, sans votre mobilisation, l'APEMA ne peut exister ! Un grand merci à vous pour votre contribution. N'oubliez pas de noter la fête des écoles le samedi 24 juin 2017. Nous vous souhaitons une excellente année 2017.

L'équipe de l'Apema

apema.vignoc@hotmail.com / apema.wordpress.com.



> ASVHG BASKET

Tournoi du 11 novembre



Très beau succès du tournoi du 11 novembre ASVHG Basket

Le club de basket ASVHG a organisé le vendredi 11 novembre, sa 7^{ème} édition du tournoi U9-U11.

13 équipes étaient engagées, provenant des communes de Hédé, La Mézière, Meillac, Livré Mécé, Romagné, Médréac et de Chanteloup.

Les victoires sont revenues, pour les U9, à l'équipe des garçons du club de Hédé (ASVHG) et à Médréac pour l'équipe des U11 filles.

Le public a été très nombreux à venir encourager ces équipes dans une ambiance festive.

Asphalte Guipel



Une saison automnale placée sous la nouveauté et des résultats nationaux.

Avec une forte dynamique engagée depuis de nombreuses années, la section jeune du club Asphalte Guipel entame une nouvelle saison d'athlétisme avec de nombreux cadets et juniors qui signent depuis 9 à 10 saisons consécutives au club. En plus des créneaux habituels, les dirigeants et entraîneurs ont donc dû créer un nouveau créneau le mercredi de 16h30 à 18h00 pour assurer des entraînements spécifiques pour ces tranches d'âge. Grâce à notre entente avec le stade Rennais Athlétisme, les lycéens peuvent donc s'entraîner à la fois sur Rennes et sur Guipel selon leurs contraintes d'emploi du temps.

> SOCIÉTÉ DE CHASSE

Repas

Le repas de chasse aura lieu le 11 Février à la salle polyvalente, à partir de 19h30.

Au menu : terrine de la mer, paëlla et dessert.
Tarif adulte (à partir de 12 ans) : 15 €. Gratuit pour les enfants

Contact : Franck Aubrée,
07.81.77.27.21

Conseil du 6 octobre 2016

Résumé

URBANISME PROGRAMME D'ACTION FONCIERE

La communauté de communes du Val d'Ille a approuvé, par délibération du 17/06/2011, la convention-cadre relative à la mise en œuvre du programme pluriannuel d'intervention de l'établissement public foncier Bretagne sur le territoire communal.

L'action de l'EPF est définie dans un programme pluriannuel d'interventions. Il s'agit de réaliser des opérations de renouvellement urbain, d'intégrer des opérations de logements locatifs sociaux, de rechercher une certaine densité, de restructurer des zones ou fonciers d'activités économiques existants...

Le projet de renouvellement urbain sur la commune s'inscrit dans les critères d'intervention de l'EPF Bretagne.

Le conseil municipal approuve les termes de la convention opérationnelle.

MARCHE PUBLIC VOIRIE

La commune a lancé une consultation le 23 septembre 2016 portant sur un marché public de «Programme voirie 2016/ grosses réparations».

Après analyse des offres présentées par les soumissionnaires, le conseil municipal, décide de retenir l'entreprise EUROVIA offre la mieux-disante pour un montant de 34 511,10 € HT (41 413,32 € TTC) pour le lot n°1 et un montant de 2 950 € HT (3 540 € TTC) pour le lot n°2.

FINANCES FONDS DE SOLIDARITE TERRITORIALE

Le Département d'Ille-et-Vilaine, lors de l'assemblée du 17 juin 2016, a

voté une subvention sur les travaux d'investissement de la voirie communale pour l'année en cours à hauteur de 50 % du coût de l'investissement HT plafonné au montant de subvention attribué en 2015. La subvention maximale pour l'année 2016 sera donc de 5 900 €. Le versement de la subvention se fera sur présentation des justificatifs certifiés par le receveur municipal.

Le conseil municipal, sollicite les services départementaux pour bénéficiaire de la subvention au titre du fonds de solidarité – voirie pour la réalisation de modernisation de voies communales et de grosses réparations.

ENVIRONNEMENT INVENTAIRE DU BOCAGE

Dans le cadre de l'inventaire du bocage du territoire de Vignoc il y a lieu de composer quatre groupes de travail, composés d'acteurs locaux qui devront inventorier les haies sur site à l'aide de cartographies fournies par la communauté de communes du Val d'Ille.

ADMINISTRATION GENERALE

Remplacement à l'identique de 3 portes intérieures vestiaires terrain de foot LEHAGRE 3 352 €
Pied de micro Salle polyvalente West intégration 65,56 €
Chauffage Eglise PLANTIN 20 583,60 €
Insecticide Mairie Farago 241 €

VAL D'ILLE RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Philippe Chevrel, conseiller municipal et Président de la communauté de communes du Val d'Ille, présente et commente le rapport d'activité de l'année 2015 du conseil communautaire de la communauté de communes du Val d'Ille.

Document consultable sur le site www.valdille.fr

VAL D'ILLE COMMUNAUTE DE COMMUNES

Jean Le Gall, Maire, rappelle au conseil municipal que la communauté de communes du Val d'Ille a inscrit au budget 2016 des crédits budgétaires aux communes dans le cadre de fonds de concours.

Le fonds de concours peut être utilisé pour 4 opérations soit d'investissement ou de fonctionnement.

Il est proposé de demander le fonds de concours pour les opérations suivantes :

- Travaux d'isolation école maternelle
- Terrain multisports
- Mobilier urbain centre bourg
- Chauffage église

PLAN DE FINANCEMENT

Dépenses : 160 245 €

Recettes : 81 533.60 €

Ecole maternelle	42 417 €
Terrain multisports	86 467 €
Mobilier urbain centre bourg (abri-bus du bourg)	10 777 €
Chauffage Eglise	20 584 €
Ecole maternelle	17 432 €
Fonds de concours	64 101.60 €

Reste à charge
pour la commune 78 711 €

Considérant que le montant du fonds de concours demandé n'excède pas la part du financement assuré, hors subventions, par la commune, le conseil municipal sollicite le fonds de concours de 64 101.60 € auprès de la communauté de communes du Val d'Ille.

Conseil du 10 novembre 2016

Résumé

URBANISME ZAC « VALLON DES FRESCHES » CAHIER DES CHARGES DU LOT N°3.1

Conformément à l'article L.311-6 du code de l'urbanisme, toutes cessions de terrain incluses dans le périmètre d'une zone d'aménagement concertée font l'objet d'un cahier des charges.

Celui-ci indique le nombre de m2 de surface hors œuvre nette dont la construction est autorisée sur la parcelle cédée ; il fixe les prescriptions techniques, urbanistiques et architecturales.

Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs du lot 3.1, informations contenues dans le cahier des charges.

MARCHE PUBLIC ASSURANCES – SOUS- CRIPTION ET GESTION DES CONTRATS

Les contrats d'assurances actuels de la commune arrivent à échéance le 31 décembre prochain. Une procédure d'appel d'offres a donc été engagée en vue d'assurer leur renouvellement, comprenant 4 lots:

Lot n°1 :	Dommages aux biens
Lot n°2 :	Responsabilité générale
Lot n°3 :	Parc automobile
Lot n°4 :	Protection juridique générale

3 organismes ont répondu :
Groupama, Smacl, CFDP.

Le cabinet InsuranceRisk Management, en charge de l'analyse des offres, propose d'attribuer le marché comme suit :

Groupama	
Dommages aux biens	2 454.68 €
Smacl	
Responsabilité civile	1 140.70 €
Groupama	
Flotte automobile	1 597.05 €
CFDP (courtier)	
Protection juridique	775.66 €
TOTAL	5 968.09 €

Nota :

cotisations générales 2016 : 6 215.15 €

Le conseil municipal, autorise le Maire à signer les marchés « souscription et gestion de contrats d'assurance » sur la base des éléments cités ci-dessus.

FINANCES CLSH LA MEZIERE PARTICIPATION AU SURCOUT DES REPAS POUR LES ENFANTS DE VIGNOC

Par délibération du 13/09/2012, le conseil municipal de Vignoc avait accepté la prise en charge du surcoût des repas pris par les enfants de Vignoc participant aux prestations du CLSH de La Mézière. La prise en charge était de 0.90 €/repas/enfant. Le coût du repas est supérieur sur la commune de La Mézière. Le différentiel du repas aujourd'hui est de 2 € et non 0.90 €.

Le conseil municipal, accepte la prise en charge du surcoût de 2 € par repas et par enfant scolarisé et domicilié à Vignoc devant s'inscrire au CLSH de La Mézière en raison du manque d'effectif pour une ouverture du CLSH de Vignoc.

FINANCES ASSOCIATION ARTS ET CULTURE

L'association « Arts et Culture » en collaboration avec la commission communale « culture » a organisé une manifestation festive intitulée « Fête contes et châtaignes » du 21 octobre 2016.

Des achats de châtaignes et autres ont été réalisés par l'association. Le conseil municipal accepte le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 198 € à l'association « Arts et Culture » pour le remboursement.

BASSIN VERSANT LA FLUME – RAPPORT D'ACTIVITE 2015

L'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales fait obli-

gation au président d'un établissement public de coopération intercommunale d'adresser chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif voté par l'organe délibérant de l'établissement.

Le syndicat du bassin versant de la Flume a transmis en mairie son rapport d'activité pour l'année 2015 où on peut le consulter.

BASSIN VERSANT ILLE-ET-ILLET RAPPORT D'ACTIVITE 2015

Le syndicat du bassin versant de l'Ille et Illet a transmis en mairie son rapport d'activité pour l'année 2015 où on peut le consulter.

VAL D'ILLE COMMUNAUTE DE COMMUNES MODIFICATION DES STATUTS

Dans le cadre de l'extension du périmètre du Val d'Ille aux communes du Pays d'Aubigné, hors Romazy, à compter du 1er janvier 2017, il est nécessaire de modifier au préalable les compétences de la communauté de communes pour assurer la continuité des services et des projets.

En outre il est également accepté, dans le cadre de cette modification statutaire de changer le nom de l'EPCI pour : Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.

Le conseil municipal accepte le changement de nom de l'EPCI pour : Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné et approuve le projet de modification des statuts de la Communauté de Communes du Val d'Ille.

Conseil municipal

Conseil du 8 décembre 2016

Résumé

URBANISME ZAC « VALLON DES FRESCHES » CAHIER DES CHARGES DES LOTS N°3-12, 3-05, 3-04, 2-25, 1-17

Il est donné oralement certaines indications sur les futurs acquéreurs des lots 3-12, 3-05, 3-04, 2-25, 1-17, informations contenues dans le cahier des charges.

FINANCES MAISON DES ASSOCIATIONS ENCAISSEMENT D'UN CHEQUE SUITE A UNE EFFRACTION – VOL D'UN EXTINCTEUR

Le 12 juillet 2016 un extincteur situé au sous-sol de la maison des associations a été volé. Un adolescent a été interpellé. Il a été convenu avec la Gendarmerie et les parents que ce jeune rembourse l'extincteur volé et détérioré. Le conseil municipal approuve l'encaissement du chèque d'un montant de 131.23 €, correspondant au remboursement du nouvel extincteur.

FINANCES CONSEIL DES SAGES REMBOURSEMENT DES FRAIS AVANCES PAR MADAME HAVET

Madame Anne-Marie Havet, coordonnatrice du conseil des sages a participé au congrès national de la fédération des sages à Amboise, les 13,14 et 15 octobre 2016. Madame Anne-Marie Havet a avancé les frais de nuitées et de repas. Le conseil municipal, approuve le remboursement des frais avancés par madame Anne-Marie Havet sur la base de l'enveloppe budgétaire.

MARCHE PUBLIC GROUPEMENT DE COMMANDE (AVEC LA VILLE DE LA MEZIERE) FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE DE SIGNALISATIONS ROUTIERES

Dans le cadre de son projet municipal, la ville de La Mézière a décidé de mettre en place un groupement de commandes, afin de rationaliser les dépenses publiques pour les travaux de modernisation de la voirie et de l'assainissement.

Huit communes constituent ce groupement : Langouët, La Mézière, Melesse, Montreuil le Gast, Saint Germain sur Ille, Saint Médard sur Ille, Saint Gondran et Vignoc.

L'article 28 de l'ordonnance N°2015-899 du 23 juillet 2016 relative aux marchés publics précise que la création d'un groupement de commandes doit être formalisée par la signature d'une convention constitutive, afin de définir les modalités de fonctionnement du groupement, en précisant les responsabilités et engagements de chacun.

Dans la convention, il est prévu que l'ensemble des opérations relatives aux procédures de passation du marché seront conduites par la ville de La Mézière qui agira comme coordonnateur du groupement.

Chaque commune, membre du groupement, s'engagera sur les travaux définis à hauteur du mini et du maxi évalués. Chaque collectivité assurera la notification et l'exécution matérielle et financière du marché pour les besoins qui lui sont propres. (Chaque collectivité règlera au titulaire du marché les dépenses engagées).

Le marché sera d'une durée d'un an, expressément reconductible trois fois.

Le conseil municipal décide l'adhésion de la commune de Vignoc au groupement de commandes et approuve les termes de la convention constitutive du groupement de commandes.

ADMINISTRATION GENERALE CHEMINS RURAUX

Jean Le Gall, Maire, rappelle au conseil municipal qu'en date du 12 mai 2016, le conseil municipal a approuvé le lancement d'une enquête publique pour le déclassement de délaissés de chemins ruraux, aux Tertre et à la Tronsonnière.

LE TERTRE :

Déclassement d'une portion de 23 m2 à monsieur et madame Précloux et la surface restante au groupe Launay afin de l'intégrer dans le projet de la ZAC Quartier du Tertre.

LA TRONSONNIERE :

Dans le cadre d'une procédure de bornage du chemin rural ZB n°41, monsieur Joseph Lavolée s'est porté acquéreur d'une portion jouxtant sa parcelle section ZB n°87 pour une surface de 43 m2.

Le conseil municipal, approuve les conclusions du commissaire-enquêteur, et autorise le déclassement des délaissés de chemins et à leurs cessions à :

- ✓ monsieur Joseph Lavolée pour 43 m2 au prix de 0.50 € le m2,
- ✓ monsieur et madame Thouin pour 68 m2 au prix de 0.50 € le m2,
- ✓ monsieur et madame Précloux pour 23 m2 au prix de 0.50 € le m2,
- ✓ au Groupe Launay au prix de 0.50 € le m2 (en attente du bornage).

ADMINISTRATION GENERALE PEUPLE TIBETAIN

Depuis plus de 60 ans, le Tibet est occupé par la République Populaire de Chine.

Pour venir en aide au peuple tibétain, le comité de soutien au peuple tibétain, créé en 1987, a engagé une opération en direction des collectivités locales. Au-delà d'une action générale de sensibilisation, il s'agit de réaliser un objectif ambitieux mais concret : le parrainage de prisonniers d'opinion tibétains.

La proposition qui nous est faite est que chaque commune parraine un prisonnier et, par l'interpellation des

autorités chinoises, aide à la libération de celui-ci.

Déjà plus de 260 municipalités se sont associées à cette action : plus de 200 personnes ont été libérées.

Il n'est jamais demandé de contribution financière à la commune.

Bien que ce type d'action ne relève pas à priori des compétences municipales, rien n'empêche d'adresser un message de générosité humaniste et d'appel à la justice au-delà des frontières.

Le comité de soutien au peuple tibétain soumettra ensuite le descriptif d'un cas et la commune transmettra une lettre de demande de libération aux autorités de la République Populaire de Chine.

Le conseil municipal approuve l'action de soutien aux prisonniers de conscience tibétains.

VAL D'ILLE-AUBIGNE COMMUNAUTE DE COMMUNES RECOMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

En application de l'article 35 V de la loi du 7 août 2015, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre concernées par la mise en œuvre du schéma départemental de coopération intercommunale doivent recomposer leur conseil communautaire.

La commune de Vignoc dispose actuellement de 4 sièges au sein de la communauté de communes du Val d'Ille, et disposera, après la fusion au 1er janvier 2017, de 2 sièges au sein du futur conseil communautaire.

Une seule liste est présentée :

« Vignoc en avant : dynamique et solidaire »

▪ Jean Le Gall, conseiller communautaire

▪ Raymond Berthelot, conseiller communautaire.

Après le vote, le conseil municipal déclare élus conseillers communautaires de la future communauté de communes « Val d'Ille-Aubigné » : Jean Le Gall, Maire, et Raymond Berthelot, Conseiller municipal.

Urbanisme

Vous avez un projet de construction, de rénovation et/ou d'agrandissement pour votre habitation ou autre. M Yves-Michel FRESNEAU, Architecte Conseiller, se fera un plaisir de vous aider gratuitement dans votre projet. Ses permanences sont sur rendez-vous. Un planning de ces permanences est consultable en mairie.

Permis de construire et de travaux

• TROUVE Séverine	La thomassière	rénovation et extension	01/12/2016
• GUERIN Jérôme / RENAULT Marie	ZAC Vallon des Fresches , lot n°2-11	maison individuelle	07/12/2016
• ROCAND Allan / JOSSET Delphine	ZAC Vallon des Fresches , lot n°1-45	maison individuelle	31/10/2016
• GUILLEMINÉAU Damien / DETE Sonia	ZAC Vallon des Fresches , lot n°2-16	maison individuelle	07/12/2016
• VILLEPONTOUX Alexandre et Angélique	ZAC Vallon des Fresches , lot n°2-03	maison individuelle	17/11/2016
• IBN KHALED Mourad	ZAC Vallon des Fresches , lot n°2-13	maison individuelle	10/11/2016
• DARI Abdelali	ZAC Vallon des Fresches , lot n°1-34	maison individuelle	22/12/2016
• DUMOUSSEAU Romain / MASSE Doriane	ZAC Vallon des Fresches , lot n°2-01	maison individuelle	09/12/2016
• HAOUISEE Arnaud / PAULMIER Rozenn	allée des primevères	maison individuelle	11/01/2017

Déclarations préalables

• BOISSINOT Yannick	les 4 sillons	carport	17/11/2016
• LEBREN Alexis	19 allée du clos de la ruelle	clôture	24/11/2016
• CHRETIEN Estelle	la têterie	fenêtre transformée en porte	24/11/2016
• LEMETAYER Gaël	allée de la clinerie	division en vue de construire	08/12/2016
• SCI AGGL	le clos bautrais	division en vue de construire	19/01/2016
• MAZIER Gaëtan	le clos bautrais	Création d'une fenêtre en façade Nord	24/11/2016

Conciliateur de justice

Son rôle est de vous recevoir, à votre demande, en cas de litige entre particuliers et de tenter un règlement amiable de votre différend plutôt que de saisir le Tribunal d'Instance. Il intervient également sur des problèmes de voisinage (clôtures, haies, bruits et autres nuisances) ou dérivants des contrats (vente non conforme à la commande, défaut de délivrance, prestation de service mal exécutée...), ainsi que sur des litiges entre propriétaires et locataires.

- Mr JOUAN assure deux permanences par mois, sur rendez-vous à la mairie de Hédé-Bazouges, le mardi de 9h à 12h.
Prendre contact auprès de la mairie au 02.99.45.46.18.

- Mr RIMASSON assure tous les 15 jours à la mairie de La Mézière le vendredi de 9h30 à 12h30.
Prendre contact au 02.99.69.33.36.

Assistante sociale

Vous pouvez contacter le CDAS de Saint-Aubin-d'Aubigné au 02 99 02 37 77 tous les jours (sauf le week-end) de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Infirmières libérales

- Mme LELAY Yolande
La Trubailière - 35630 VIGNOC
Tel : 02 99 69 83 37
- Mme COLIN Estelle
5 allée de la fontaine - 35630 Vignoc.
Tel : 07 88 53 12 50

Mairie

12, rue des Ecoles - 35630 Vignoc
Tél. : 02 99 69 82 46 - Fax. : 02 99 69 86 94
mairie.vignoc@orange.fr

En cas d'urgence, composez le 02 99 69 82 46 (répondeur mairie), un numéro d'urgence vous sera donné

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h	9h-12h
				14h30 18h30	

Point Poste

Les principaux services de la poste (recommandé, colis, retrait argent etc...) se font au Bar-Tabac "Le Refuge".

Numéros urgences

Pompiers départementaux	18
Pompiers de Gévézé	02 99 69 02 02
Gendarmerie	17
Gendarmerie de Hédé	02 99 45 45 61
SAMU-Médecin de garde	15
Centre anti-poison	02 99 59 22 22
Allo Enfance maltraitée	08 00 05 41 41
SIDA info services	08 00 84 08 00
SOS viols	08 00 05 95 95
Chenil service - SACP	02 99 60 92 22

Déchetterie

Les horaires d'hiver de la déchetterie : les lundis, mercredis et samedi de 10h à 18h.

La déchetterie se situe allée de la Villouyère (direction vers le parc de loisirs).

On y dépose uniquement les déchets verts (tonte, taille de haies ou d'arbustes, déchets de jardin), sans les sacs.

Déchetterie de Tinténac

> Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14h-17h*
> Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h*

*Fermeture à 18h en horaire d'été.

Bibliothèque horaires d'ouverture

Lundi : 18h - 19h, Mardi : 16h30 - 18h
Mercredi : 16h30 - 18h, Vendredi : 17h00 - 18h30
Samedi : 10h30 - 12h
Tél. : 02 99 69 82 37
bibliotheque@vignoc.fr

Bulletin municipal de Vignoc
Mairie - Rue des écoles - 35630 Vignoc
Tél. : 02 99 69 82 46

Responsables de la publication :
JeanLe Gall

Dépôt légal en cours - *Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.*



Dates à retenir

MANIFESTATIONS À LA SALLE POLYVALENTE

Samedi 11 février : Repas organisé par la Société de Chasse
Dimanche 12 février : Bal organisé par le CCAS et animé par P. Maillard
Dimanche 26 février : Bal organisé par le CATM et animé par P. Gerbeau
Vendredi 3 mars : Assemblée générale de la Société de Chasse
Samedi 25 mars : Concert organisé par Arts et Culture
Dimanche 26 mars : Bal organisé par PAO et animé par Galaxie
Samedi 1er avril : Soirée « raclette » organisé par le Comité des Fêtes
Dimanche 2 avril : Bal organisé par le CCAS et animé par P. Gerbeau
Dimanche 9 avril : Bal organisé par le Club de la bonne entente et animé par T. Simon
Mardi 11 et Mercredi 12 avril : Théâtre organisé par le théâtre de poche
Dimanche 23 avril : Bal organisé par PAO et animé par Galaxie
Dimanche 30 avril : Bal organisé par le CATM et animé par D. Blanchard

MANIFESTATIONS

Samedi 18 mars : Repas des aînés organisé par le CCAS
Samedi 8 avril : concours de palets organisé par les Classes 7 avec restauration sur place
Samedi 8 avril : Atelier de théâtre d'objet parents-enfants avec Fanny Fezans et Carol Cadilhac

NAISSANCES

En 2016, la Commune de Vignoc compte 32 naissances.

Les prénoms de l'année pour notre commune sont Romane pour les filles et Tom pour les garçons.

PASSION Jonas	5 rue Charlotte Lancelot	né le 18 octobre 2016
BEAUVIR Tom	1 rue de Tremusson	né le 24 octobre 2016
VALLÉE Rose	1 allée des Grandes Guérinais	née le 27 octobre 2016
HALLIEZ Alicia	4 allée des Joncs	née le 28 octobre 2016
ROUX Axel	3 allée du Clos Bautreais	né le 8 décembre 2016
GIRON Maily	2 rue Charlotte Lancelot	née le 13 décembre 2016
BROSSIER Elise	25 rue de la Poste	née le 18 décembre 2016
SOUILLARD DURAND Malone	12 impasse des Courtils	né le 22 décembre 2016
DEGEUSE Lily-rose	10 allée de la Bruère	née le 26 décembre 2016
LE DOLÉDEC Tom	7 rue Charlotte Lancelot	né le 28 décembre 2016
FAISY MESSE Corentin	1 rue des Ecoles	né le 29 décembre 2016
PEDRO Andrea	26 rue de la Poste	née le 8 janvier 2017

DECES

ROBIOU Isabelle	10 allée des Hirondelles	le 13 novembre 2016
COME Marie	La Troptière	le 12 décembre 2016
GLON Dominique	2 impasse du Clos Long	le 23 décembre 2016
LAHAYE Albert	24 rue du Pont	le 24 décembre 2016
LORANT Jean	le Rocher Vauléon	le 11 janvier 2017
DENAIS Louise	26 rue du Tertre	le 12 janvier 2017

RAPPEL

Ramassage des ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les ordures ménagères sont ramassées **le mercredi** et les déchets recyclables **le jeudi** tous les 15 jours les semaines impaires.

Les sacs et poubelles sont à sortir la veille.